



ACIS ASBL

Au rythme de votre vie

Bien grandir. Bien vivre. Bien vieillir.

Projet de vie

Unité de vie adaptée - Le Cantous

Résidence Notre-Dame
Huy





Table des matières :

1) Description.....	3
2) Notre philosophie.....	3
3) L'équipe pluridisciplinaire.....	4
4) Nos objectifs.....	4
5) Critères d'admissions :.....	5
6) La place de la famille :.....	5
7) Réflexion pluridisciplinaire sur la sortie éventuelle de l'unité :.....	5
8) La chambre :.....	6
9) Le lieu de vie :.....	7
10) Les repas :.....	7
11) Les activités :.....	7
12) Le projet de vie individualisé (P.V.I.).....	8
13) Le parrainage.....	8
14) Les contentions.....	9
15) Nos limites.....	9



1) Description

L'unité adaptée est un vaste lieu de vie communautaire sécurisé, articulé autour de cuisines pouvant comprendre 32 résidents qui présentent des troubles cognitifs et qui ont des capacités pour se déplacer.

Sécurisé : les résidents peuvent uniquement sortir du canton accompagnés de la famille ou d'un membre du personnel ou autres personnes autorisées

Adapté : afin d'éviter que les résidents ne se mettent en danger et ne se perdent dans le bâtiment ou à l'extérieur

Troubles cognitifs : Ils sont définis comme un déclin ou une altération de la mémoire, du langage, de la façon de réaliser des actions de la vie quotidienne.

Capacités pour se déplacer : chaque résident est indépendant pour se déplacer peu importe l'aide matériel qu'il utilise (chaise roulante, gadot ...)

2) Notre philosophie

Nous accueillons les résidents dans un esprit où le soin est d'abord relationnel pour que la personne soit au centre de nos préoccupations avec le respect de ses choix (participer à une activité, l'heure de la toilette, de rester ou pas en chambre, de se lever, du choix des vêtements portés, du moment du repas) et une flexibilité d'organisation des soins. Les soins et les activités sont proposés en collaboration avec le résident, sans imposition ou insistance de la part des soignants ou des proches.

La confiance avec la famille est un élément fondamental pour que cette philosophie puisse se mettre en œuvre. La communication est donc primordiale afin de construire cette confiance. L'infirmière responsable et le référent pour la démence sont à votre écoute dès que vous êtes interpellés par l'accompagnement de votre parent.

Nous partageons tous cet objectif commun qui est le bien-être de votre proche.



3) L'équipe pluridisciplinaire

Celle-ci est composée de :

- ∂ L'infirmière responsable : Karima Laaouej
- ∂ Le référent pour la démence, ergothérapeute : Xavier Severin
- ∂ Les infirmières : Véronique, Stéphanie, Alena, Sonia, Aline et Anaïs
- ∂ Les aides-soignant(e)s : Mimi, Laetitia, Elysée, Frédérique, Angèle, Françoise, Angélique, Mélanie, Saran et Thierry
- ∂ Le kinésithérapeute : Fanny
- ∂ L'ergothérapeute : Mathilde
- ∂ L'aide accompagnateur et logistique : Artémio
- ∂ Les techniciennes de surfaces : Laurence, Chantal, Christine, Mélissa, Michèle et Céline

L'équipe est également accompagnée par la présence d'une logopède, d'une esthéticienne, d'animateurs, d'une diététicienne, d'un psychologue.

4) Nos objectifs

- ∂ Identifier et répondre aux besoins de chaque résident.
- ∂ Faire appel aux capacités préservées de chaque résident au travers de multiples activités.
- ∂ S'adapter au mieux à chaque résident pour compenser ses difficultés à faire face à son environnement et ses contraintes.
- ∂ Favoriser les interactions sociales et la communication.
- ∂ Respecter le rythme et les choix de chacun.
- ∂ Limiter la médication.



5) Critères d'admissions :

- ∂ Présenter une démence confirmée par un diagnostic établi par un médecin spécialisé (gériatre, neuro- psychiatre).
- ∂ Etre indépendant pour se déplacer (peu importe l'aide matériel)

6) La place de la famille :

Si notre philosophie est de respecter avant tout les désirs et les choix du résident, la famille reste un partenaire essentiel.

Regarder dans la même direction, créer et entretenir une relation de confiance ainsi que partager des informations, pour qu'ensemble nous avançons avec un objectif commun qui est le bien être de votre parent.

Afin de vous permettre de communiquer avec votre proche lorsque vous le souhaitez, nous vous proposons l'utilisation de l'application « whatsapp » pour entrer en contact visio.

Pour cela, vous pouvez convenir d'un rendez-vous auprès de Mathilde, Artémio ou Xavier.

7) Réflexion pluridisciplinaire sur la sortie éventuelle de l'unité :

Lorsque l'état d'un résident évolue et qu'un accompagnement différent devient nécessaire, nous envisageons, en équipe, un transfert interne vers un service plus adapté.



Quelle réflexion est menée en réunion pluridisciplinaire en cas de dégradation menant à rejoindre un service de soin :

- L'état de la personne est-il transitoire ou chronique ?
- Dans quelles mesures la personne profite-t-elle encore de la vie en communauté ?
- Les échanges avec les autres résidents sont-ils encore positifs ?
- La personne reste-t-elle préférentiellement isolée et/ou alitée dans sa chambre ?
- Quel délai s'octroie-t-on ?
- Quel est le positionnement de la famille (et du médecin traitant) ?
- Autres réflexions.

L'ensemble des réponses données mèneront à une décision qui aura comme finalité le respect du résident ainsi que son bien-être, en lien avec la philosophie de notre travail.

8) La chambre :

La chambre reste l'espace personnel du résident. Nous vous encourageons à le personnaliser (meuble, bibelots, cadres, photos) tout en gardant une certaine fonctionnalité pour le travail du personnel.

Pour le porte-photo en dehors de la chambre, favorisez des photos de votre parent plus jeune, avant l'apparition de la maladie, qui évoquent de bons souvenirs, entouré de sa famille.

Suivant l'évolution de la maladie et l'apparition de troubles du comportement, il est possible, pour la sécurité du résident, que nous modifions la configuration des lieux et/ou ôtions certains éléments.



9) Le lieu de vie :

Cet espace privilégie la vie en communauté. Il est dédié aux résidents et à diverses activités organisées par l'équipe pluridisciplinaire.

Nous encourageons les résidents à s'y rendre pour la prise des repas ainsi que pour la participation aux activités proposées mais restons à l'écoute de chacun, s'ils aspirent à plus de calme ou de solitude, nous proposons, ils disposent.

Pour plus de sérénité et le bon déroulement des activités proposées, nous vous demandons que lors des visites vous privilégiez la chambre, la cafétéria ou les balades à l'extérieur.

10) Les repas :

Nous encourageons les habitants du Cantous à prendre les différents repas ensemble dans le lieu de vie mais nous restons à l'écoute de chacun.

Pour favoriser l'autonomie, le confort et/ou la sécurité de certains résidents présentant des difficultés cognitive ou physique nous proposons des menus alternatifs avec soit des viandes dites « faciles » soit des textures lisses.

Il est également possible de se restaurer à tout moment de la journée en proposant, tartines, biscuit, fruits, etc. ...

11) Les activités :

Nous proposons des animations de groupe et individuels du lundi au vendredi. Celles-ci sont encadrées soit par l'ergothérapeute, soit par la kinésithérapeute, soit par la logopède ou soit par l'esthéticienne.

Le week-end, l'accompagnement est différent pour palier à l'absence du personnel paramédical.

Nos principes :

- Nous proposons, ils disposent. Le choix du résident prédomine.



- Les activités doivent avoir un sens pour les résidents et être en accord avec leur histoire et leurs habitudes de vie et par rapport à leurs capacités cognitives.
- Utiliser les capacités préservées de chacun
- Éviter la mise en échec
- Nous essayons de répondre à différents besoins tel que se sentir : utile, aimé, en sécurité, valorisé.
- Proposer toutes activités stimulantes et /ou significatives pour le résident : papoter, boire une tasse de café, se balader, faire la toilette, s'habiller.....

12) Le projet de vie individualisé (P.V.I.)

C'est une feuille de route établie pour chaque résident en équipe pluridisciplinaire. Elle est basée sur l'histoire de vie, les habitudes de vie et les capacités préservées.

Les évaluations de ces capacités sont réalisées par le personnel de réactivation (kiné, ergo, logo, psychologue, référent pour la démence) au cours des 6 semaines qui suivent l'entrée du résident.

L'ensemble des observations permettra de définir un ou deux objectifs individualisés lors de réunion pluridisciplinaire. Ceux-ci seront connus et suivis par l'ensemble de l'équipe et réévalués lorsque l'état de santé de la personne évoluera.

13) Le parrainage

Notre projet pour l'année 2023 est que chaque nouveau résident se voit attribuer un parrain ou référent parmi les professionnels. Celui-ci sera choisit au sein de l'équipe pluridisciplinaire.

Objectifs :

- ∂ Un accompagnement plus individualisé
- ∂ Une observation et une attention particulière
- ∂ Un suivi plus précis et régulier
- ∂ Création d'une relation privilégiée avec le résident et sa famille



Rôle du parrain (ou référent) :

- ∂ Créer un lien privilégié avec le résident et sa famille
- ∂ Connaître l'histoire de vie et continuer à l'alimenter en glanant des infos auprès de la famille et l'ensemble du personnel. (la pâquerette)
- ∂ Participer au suivi du « PVI » du résident grâce à l'observation et la récolte régulière d'infos
- ∂ Suivre l'évolution du résident à l'aide des rapports journaliers et du journal de bord du cantous (J.B.C.) et la rapporter au référent pour la démence mensuellement ou plus régulièrement si cela est jugé nécessaire

14) Les contentions

La contention est **un acte thérapeutique** d'exception visant à protéger la personne d'un danger pour elle-même ou pour autrui en la privant d'une part plus ou moins importante de sa liberté et ce en fonction des moyens choisis.

Le cadre d'usage de la contention est exclusivement le DANGER

La mise en place d'une contention physique ou chimique est un acte de soins qui rentre d'un cadre exclusivement thérapeutique

Cet acte de soin est pris par l'infirmière, l'équipe pluridisciplinaire et le médecin traitant et est soumis à l'accord du résident ou de son représentant si le résident n'est plus apte à décider.

En cas de désaccord nous privilégions le dialogue, en maintenant au centre des débats la qualité de vie, le bien-être et la sécurité du résident.

15) Nos limites

L'encadrement de nos résidents se fait grâce à l'équipe pluridisciplinaire, cependant, la présence des paramédicaux, ergothérapeutes, kinésithérapeutes, logopède est uniquement assurée du lundi au vendredi.



Si nous sommes confrontés à l'apparition ou l'évolution de certains troubles du comportement chez un résident, nous entretenons une collaboration proactive et professionnelle avec un neuropsychiatre qui se déplace au sein même de l'unité. Il est également possible que nous prenions contact avec l'hôpital du Péri à Liège lorsque la maladie nécessite une observation approfondie et un réajustement du traitement médicamenteux.



La décision de placer un proche dans une unité telle que celle-ci est difficile à prendre et à vivre pour l'entourage, souvent accompagnée de sentiments d'impuissance et de culpabilité.

Avec cette charte nous souhaitons vous informer de notre philosophie d'accompagnement, de notre approche centrée sur la personne et de notre fonctionnement afin que nous soyons des partenaires regardant dans la même direction avec en point de mire,

le bien être de votre parent.

Infirmière responsable
Karima Laaouej

Référent démente
Xavier Severin

Membre(s) de la
famille